

## Solution 2

Téléphonez au numéro  
"1<sup>er</sup> contact"

au **02 32 31 97 17**  
*(Prix d'un appel local)*

Qu'est-ce-que  
— le numéro "1<sup>er</sup> contact" ?

Au bout de la ligne, un professionnel de l'action sociale vous écoutera et vous orientera dans vos démarches.

"Je ne peux pas  
me déplacer et  
je préfère appeler  
directement  
un professionnel."

Les professionnels sont à votre écoute :

- le lundi de 13h30 à 17h30
- du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Une difficulté d'ordre social ?

Le Département est à votre écoute



- Se déplacer, en vous rendant à l'un des points d'accueil



- Téléphoner, en appelant le numéro

"1<sup>er</sup> contact"

au **02 32 31 97 17**

*(Prix d'un appel local)*

Une difficulté  
d'ordre social ?  
2 solutions pour entrer  
en contact avec les services  
sociaux du Département :

- > Rencontrez, sans rendez-vous,

un professionnel dans un point d'accueil social



ou

- > Téléphonnez au numéro

"1<sup>er</sup> contact"



Maquette et illustrations : Sophie Boulet

Délégation Sociale

DÉPARTEMENT DE  
**L'EUVE**

Hôtel du Département  
Boulevard Georges Chauvin  
27021 Evreux Cedex  
tél. : 02 32 31 50 50  
fax : 02 32 33 68 00  
internet : [www.eureenligne.fr](http://www.eureenligne.fr)